



DIRECTION DE LA SÉANCE

Le 21 décembre 2025

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs

PROJET DE LOI DE FINANCES

Mardi 23 décembre 2025

À 19 heures et, éventuellement, le soir

- 6 questions orales

L'ordre d'appel des questions sera fixé ultérieurement.

- n° **0762** de M. Pierre-Jean **VERZELEN** à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation
(Obligation domiciliaire)
- n° **0772** de M. Simon **UZENAT** à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique
(Exonération de la taxe sur les salaires au bénéfice des entreprises à but d'emploi)
- n° **0833** de M. Ian **BROSSAT** à Mme la ministre de la culture
(Multiplication des agressions et des intimidations visant les librairies indépendantes)
- n° **0837** de M. Xavier **IACOVELLI** à Mme la ministre de la culture
(Restitution des restes humains à l'Algérie)
- n° **0846** de M. Michel **CANÉVET** à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées
(Classification des pansements oxygénants)
- n° **0849** de M. Francis **SZPINER** à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées
(Défaillances de l'aide sociale à l'enfance à Paris et urgence à renforcer la protection des mineurs en danger)

- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, projet de loi **spéciale** prévue par l'**article 45 de la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances** (demande du Gouvernement en application de l'article 48, alinéa 3, de la Constitution)

Ce texte sera envoyé à la commission des finances.

- Réunion de la commission pour le rapport : mardi 23 décembre à 18 heures
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : à l'ouverture de la discussion générale
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : à l'issue de la discussion générale
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 22 décembre à 17 heures

**Suspension des travaux en séance plénière :
du mercredi 24 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026**

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 6 janvier 2026

À 14 heures (hors hémicycle)

Travaux hors hémicycle de la commission des affaires européennes, des délégations et des instances temporaires (jusqu'à 17 heures) et des commissions permanentes (à partir de 17 heures)

À 18 heures

- Débat sur la **délinquance** des **mineurs** (demande du groupe Les Républicains)
 - Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
 - Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
 - Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 5 janvier à 15 heures

Le soir

- Débat sur la **sécurité** dans les **musées** (demande du groupe Les Républicains)
 - Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
 - Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
 - Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 5 janvier à 15 heures

Mardi 6 janvier 2026 - Le soir (suite)

- Débat sur l'accès à la **culture** dans les **territoires ruraux** (demande du GEST)
 - Temps attribué au groupe Écogiste - Solidarité et Territoires : 8 minutes
 - Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes, y compris la réplique
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute
 - Conclusion par le groupe Écogiste - Solidarité et Territoires : 5 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 5 janvier à 15 heures

Mercredi 7 janvier 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 7 janvier à 11 heures

De 16 h 30 à 20 h 30

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

- Proposition de loi visant à intégrer les **accompagnants** des **élèves** en situation de handicap dans la **fonction publique** et à garantir une meilleure **inclusion** des élèves en **situation de handicap** et à **besoins éducatifs particuliers**, présentée par Mmes Marie-Pierre MONIER, Colombe BROSSEL et plusieurs de leurs collègues (texte de la commission, n° 233, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 17 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 5 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 7 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 6 janvier à 15 heures

- Proposition de loi visant à **revaloriser** les **métiers** du **travail social**, présentée par Mme Annie LE HOUEROU et plusieurs de ses collègues (n° 501, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 17 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 5 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 7 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 6 janvier à 15 heures

Jeudi 8 janvier 2026

À 10 h 30

- Questions orales

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 13 janvier 2026

À 14 h 30

- Éloge funèbre de Gilbert BOUCHET

À 15 h 15 et le soir

- Proposition de loi visant à **conforter l'habitat**, l'offre de **logements** et la **construction**, présentée par Mme Dominique ESTROSI SASSONE et M. Mathieu DARNAUD (n° 171, 2025-2026) (demande du groupe Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : mardi 23 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 6 janvier après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 9 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 13 janvier en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 12 janvier à 15 heures

Mercredi 14 janvier 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 14 janvier à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Suite de la proposition de loi visant à **conforter l'habitat**, l'offre de **logements** et la **construction**, présentée par Mme Dominique ESTROSI SASSONE et M. Mathieu DARNAUD (n° 171, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Mercredi 14 janvier 2026 - À 16 h 30 et le soir (suite)

- Proposition de loi visant à améliorer les moyens d'**action** de l'**Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués** et à faciliter l'exercice des missions d'**expert judiciaire**, présentée par M. Antoine LEFÈVRE (n° 128, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 5 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 7 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 12 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 14 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 13 janvier à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la **confidentialité** des **consultations** des **juristes d'entreprise** (n° 569, 2023-2024) (demande des groupes UC et Les Indépendants)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 5 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 7 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 12 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 14 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 13 janvier à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 19 janvier 2026

À 16 heures et, éventuellement, le soir

- Sous réserve de son dépôt, projet de loi organisant une **consultation** des **populations** intéressées de la **Nouvelle-Calédonie**

Ce texte sera envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 12 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 14 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 19 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 19 janvier après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 16 janvier à 15 heures

Mardi 20 janvier 2026

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30 et le soir

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur la proposition de loi visant à conforter l'habitat, l'offre de logements et la construction, présentée par Mme Dominique ESTROSI SASSONE et M. Mathieu DARNAUD (n° 171, 2025-2026)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 19 janvier à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 20 janvier à 12 h 30

Mardi 20 janvier 2026 - À 14 h 30 et le soir (suite)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)

Ces textes ont été envoyés à la commission des affaires sociales avec une saisine pour avis de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 5 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 7 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 15 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 20 janvier en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 2 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 19 janvier à 15 heures

Mercredi 21 janvier 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 21 janvier à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)

Jeudi 22 janvier 2026

À 10 h 30, 14 h 30 et le soir

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)

Éventuellement, vendredi 23 janvier 2026

Le matin et après-midi

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 26 janvier 2026

À 15 heures et le soir

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)

Mardi 27 janvier 2026

À 14 h 30 et le soir

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)

Mercredi 28 janvier 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 28 janvier à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Explications de vote des groupes puis scrutins publics solennels sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à garantir l'égal **accès** de tous à **l'accompagnement** et aux **soins palliatifs** (n° 662, 2024-2025) et sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **droit à l'aide à mourir** (n° 661, 2024-2025)*

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 27 janvier à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mercredi 28 janvier à 14 h 30

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant l'**approbation** de l'**accord** entre le **Gouvernement** de la **République française** et la **Communauté des Caraïbes** relatif à l'**adhésion** au **protocole** sur les **priviléges** et **immunités** de la **Communauté des Caraïbes** du 14 janvier 1985 (procédure accélérée) (n° 160, 2025-2026)

=> Projet de loi autorisant l'**approbation** de l'**accord** entre le **Gouvernement** de la **République française** et le **Gouvernement** de la **République du Kazakhstan** sur la **réadmission** des **personnes** (procédure accélérée)

- Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 26 janvier à 15 heures

- Projet de loi relatif à la **restitution** de **biens culturels** provenant d'États qui, du fait d'une appropriation illicite, en ont été privés (procédure accélérée) (n° 871, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 19 janvier à 12 heures

• Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 21 janvier matin

• Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 26 janvier à 12 heures

• Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 28 janvier matin

• Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure

• Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 27 janvier à 15 heures

À 10 h 30

- Sous réserve de leur dépôt, explications de vote des groupes sur les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de **simplification de la vie économique** (procédure accélérée)

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mercredi 28 janvier à 15 heures

De 11 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 17 heures

(Ordre du jour réservé au groupe RDPI)

- Proposition de loi visant à **instaurer** une **procédure** simplifiée de **recouvrement** des **créances commerciales incontestées**, présentée par M. François PATRIAT (n° 187, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 19 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 21 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 26 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 28 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 28 janvier à 15 heures

Jeudi 29 janvier 2026 - De 11 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 17 heures (suite)

- Proposition de loi visant à lever, dans les **territoires d'outre-mer**, l'**interdiction** de **recherche**, d'**exploration** et d'**exploitation** des **hydrocarbures**, présentée par M. Georges PATIENT (n° 185, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 19 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 21 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 26 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 28 janvier matin
 - Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 28 janvier à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 3 février 2026

À 14 h 30 et le soir

- Projet de loi relatif à l'extension des **prérogatives**, des **moyens**, de **l'organisation** et du **contrôle** des **polices municipales** et des **gardes champêtres** (procédure accélérée) (n° 97, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 26 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 28 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 2 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 3 février en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 2 février à 15 heures

Mercredi 4 février 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 4 février à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi relatif à l'extension des **prérogatives**, des **moyens**, de **l'organisation** et du **contrôle** des **polices municipales** et des **gardes champêtres** (procédure accélérée) (n° 97, 2025-2026)

Jeudi 5 février 2026

À 10 h 30, 14 h 30 et éventuellement le soir

- Suite du projet de loi relatif à l'extension des **prérogatives**, des **moyens**, de **l'organisation** et du **contrôle** des **polices municipales** et des **gardes champêtres** (procédure accélérée) (n° 97, 2025-2026)

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 10 février 2026

À 14 h 30

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi relatif à l'extension des **prérogatives**, des **moyens**, de l'**organisation et du contrôle des polices municipales et des gardes champêtres** (procédure accélérée) (n° 97, 2025-2026)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 9 février à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 10 février à 12 h 30